

Architecture urbaine Innover dans la continuité

Claude Lamoureux

Number 22, Winter 1984

Le retour à la ville : une nouvelle attitude?

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/18852ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lamoureux, C. (1984). Architecture urbaine : innover dans la continuité. *Continuité*, (22), 23–24.



Habitations sur la rue Saint-André à Montréal. Alors qu'elles redonnent à la rue une configuration qui lui est propre, l'intérieur de ce vaste îlot n'a pas été vraiment pris en considération par les différents intervenants. Il semble ainsi voué à devenir un espace résiduel.

ARCHITECTURE URBAINE INNOVER DANS LA CONTINUITÉ

Claude Lamoureux

Dans la perspective d'un *retour à la ville*, il nous faut penser à récupérer les espaces vacants et à reconstruire. La production architecturale doit refléter une nouvelle pratique que l'auteur nous présente ici.

Certains projets récents au Québec reflètent une orientation nouvelle dans le travail de l'architecte. Cette *nouvelle sensibilité* nous semble caractérisée entre autres par l'utilisation des typologies existantes, c'est-à-dire des formes connues à partir desquelles tout nouvel édifice est conçu. Il ne faudrait toutefois pas confondre une telle attitude avec un simple réflexe mimétique. Signalons au passage l'exemple du bar *Braque* à Montréal qui témoigne de la volonté de l'architecte d'actualiser, par un ensemble de gestes précis, la forme de référence. Le résultat est une construction tout à fait contemporaine qui contribue à ce que l'on peut qualifier d'*architecture urbaine*(1).

RUPTURE OU CONTINUITÉ

De façon générale, deux attitudes semblent présider à la conception d'un bâtiment. La première vise essentiellement à produire des



Le bar «Braque», rue Rachel à Montréal. Plus qu'un simple souci d'intégration, ce bar témoigne d'une démarche qui, dans la conception de nouveaux bâtiments, accepte les typologies existantes comme formes données.

Le Palais des Congrès de Montréal présente une architecture qui nie le savoir-faire urbain existant. Sans devant ni derrière, ce bâtiment n'offre aucune relation avec le contexte immédiat, comme s'il avait été implanté dans un espace neutre et indifférencié.



constructions autonomes qui tirent toute leur signification de leur seul statut d'objet. Le cadre physique et culturel dans lequel s'inscrit l'œuvre ne joue qu'un faible rôle dans l'élaboration de celle-ci, sinon aucun. Tout autre est la visée de la seconde attitude: c'est la ville qui fonde alors le projet de construction. Le caractère d'individualité des édifices passe au deuxième plan; l'espace environnant, neutre et négatif, s'affirme et devient positif, formant une construction au même titre que les bâtiments qui le définissent. De telles constructions sont ainsi pensées en fonction de leur site et ne prennent leur sens que dans cette mesure(2). Alors que la première attitude conduirait à une rupture, la seconde engendrerait la continuité, laquelle ne se ramène pas cependant à un simple souci d'intégration(3).

La production architecturale des deux dernières décennies au Québec découle principalement de la première attitude. Les espaces collectifs de la ville —la rue, la place, le parc— ont peu à peu été détruits jusqu'à perdre leur visage propre, c'est-à-dire les formes à partir desquelles pouvait s'effectuer une reconnaissance du lieu. Ces espaces ont été remplacés par des bâtiments qui n'ont pas suppléé à cette disparition. On se retrouve ainsi devant une ville qui perd graduellement toute la finesse de son organisation.

La construction récente du Palais des Congrès de Montréal constitue un exemple de cette manière de faire. Alors qu'il aurait pu favoriser une reconstruction de ce secteur de la ville éventré par l'autoroute Ville-Marie, la construction du Palais des Congrès a consacré en quelque sorte sa destruction. On n'a qu'à voir le sort réservé aux rues environnantes pour comprendre que la reconstruction de ce secteur passe inévitablement par

la *déconstruction* du Palais des Congrès.

Alors qu'au complexe Desjardins, si on le compare à des réalisations antérieures du même type et de même échelle, on note une tentative de construire la rue (du côté de la rue Sainte-Catherine du moins). On doit certes se demander jusqu'à quel point le résultat réussit à assurer sa continuité. Mais il représente certainement un progrès qui est demeuré sans écho lors de l'élaboration du Palais des Congrès, comme s'il nous était impossible d'apprendre de notre propre environnement et qu'il nous faille continuellement puiser nos modèles à l'extérieur.

CONSTRUIRE LA VILLE?

L'architecture urbaine tente donc de renouer avec une pratique de l'architecture qui vise avant tout à construire la ville. Dans une telle perspective, chaque nouvelle construction n'entraîne pas une destruction des espaces collectifs, éléments essentiels à toute ville ainsi qu'à toute culture urbaine.

À vol d'oiseau, la ville se présente comme une série de lieux assujettis à la trame de rues. Celle-ci, fort simple à l'origine, s'est hiérarchisée et différenciée; elle a suscité ainsi l'apparition de différents lieux tantôt prestigieux, tantôt marginaux, aux fonctions individuelles ou collectives. Il s'ensuit que l'organisation et la morphologie des lieux de la ville, autrement dit son caractère propre, résultent de sa trame, de laquelle naît l'îlot comme forme urbaine essentielle.

Le seul recours à des typologies reliées aux bâtiments existants —les formes connues— n'assure pas pour autant la continuité. Certains projets récents, malgré l'attention portée à la configuration de la rue, nient pour ainsi dire l'îlot dans lequel ils s'inscri-

vent. Ils ne réussissent pas, conséquemment, à en faire une forme spécifiquement urbaine. En effet, qu'il soit constitué d'un ou de plusieurs bâtiments, l'îlot, entité ayant sa propre organisation, est relié aux lieux qu'il détermine. Lorsqu'on le reconnaît comme unité d'intervention, une nouvelle pratique apparaît indispensable à toute visée de continuité.

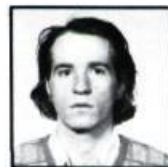
UN SOUCI DE COHÉRENCE

L'architecture urbaine fait de la ville traditionnelle son modèle, non par nostalgie mais bien par souci de cohérence architecturale. Du même coup, on reconnaît une aptitude à créer des espaces en harmonie avec notre mode d'habiter. On s'incline de la sorte devant un certain savoir-faire qui a su s'adapter aux nouvelles conditions, c'est-à-dire *innover* tout en assurant la continuité de notre tradition urbaine. ■

(1) Sur l'architecture urbaine, cf. entre autres *Architecture Rationnelle*, Bruxelles, Editions A.A.M., 1978; *Urban transformations*, dans *Architectural Design*, vol. 48, n° 4 (avril 1978) et *A qui de droit: au sujet de l'architecture contemporaine au Québec*, dans *ARQ*, n° 5 (janv./fév. 1982).

(2) Sur ce sujet, cf. entre autres Steven Peterson, *Urban design tactics*, *Architectural Design*, vol. 49, n° 3-4 (1979).

(3) Pour situer le débat dans une perspective plus large, cf. Alan Knight et Denys Marchand, *De la rupture à la continuité*, dans *ARQ*, n° 7 (mai/juin 1982).



CLAUDE LAMOUREUX

Récemment diplômé de l'École d'architecture de l'Université de Montréal, il a participé à l'exposition *Intervention en contexte montréalais* tenue en 1982 à la galerie Article de Montréal puis à la galerie ARC de Toronto.